



©DR

La maternelle, le socle fondateur du nouveau tronc commun

GÉRALD VANBELLINGEN

Lieu de socialisation, d'apprentissage de la langue mais aussi des codes de la vie en commun, le passage à l'école maternelle constitue le début d'un voyage fondateur pour l'enfant à tous niveaux. Et pourtant, certains voient encore l'enseignement maternel comme une « *simple activité occupationnelle* » pour les enfants. Pour tordre le cou à ce cliché, *Entrées libres* vous emmène au cœur du programme et de l'actualité qui entoure ce premier niveau d'enseignement, avec les nombreux enjeux et défis qui y sont liés.

« Pas mal de parents réduisent encore l'école maternelle à une sorte de garderie ou de crèche améliorée où les enfants passent leur temps à jouer, dormir et s'amuser. Ils ont véritablement cette idée que l'école maternelle est surtout synonyme d'occupationnel et de jeux. » Ce genre de retour, venu ici d'une enseignante de maternelle de la région de Namur qui a souhaité conserver l'anonymat, n'est malheureusement pas si rare au sein des équipes éducatives de l'enseignement maternel.

Si le Pacte pour un Enseignement d'excellence a en quelque sorte réinsisté sur l'importance de l'enseignement maternel en l'incluant au sein du tronc commun – et donc en en faisant plus encore que par le passé un socle fondateur du parcours scolaire des élèves – force est de constater que certains possèdent encore une vision déformée de ce que sont véritablement les maternelles. Remettant en cause par la même occasion leur importance pour le développement de l'enfant.

« Pourtant, il suffit de s'intéresser au programme actuel, à ses contenus, à ce qu'ils vont permettre de travailler avec les élèves tout au long des 3 ou 4 années (avec la classe d'accueil) pour se rendre compte de l'importance de l'école maternelle », répond Christopher Diaz, enseignant en 3^e maternelle à l'école Saint-Jean Bosco de Quiévrain (retrouvez son interview en pages 20-21). « Car bien sûr, on joue en classe, on y dessine aussi, on y fait de la peinture, on chante, etc. Mais c'est grâce à ces activités ludiques que les enfants vont apprendre énormément et pouvoir se développer, tant socialement qu'au niveau des apprentissages. Le jeu ne fait pas tout, mais il requiert une place importante. »

Afin de déconstruire les idées reçues qui persistent autour de l'enseignement maternel, *Entrées libres* vous invite à découvrir son dossier dédié à cette étape fondamentale de l'éducation. On vous y présentera un tout petit aperçu des programmes concoctés par le Service de productions pédagogiques de la Direction de l'enseignement fondamental. Et quand on vous dit un tout petit aperçu, ce sera vraiment le cas. Car l'ensemble du programme tient, lui, sur plus de 700 pages !

Nous reviendrons aussi sur les nombreux enjeux pour l'enfant, comme pour l'élève, qui se cachent derrière une entrée à l'école. Enfin, nous reviendrons également sur deux débats actuels qui entourent l'enseignement maternel : la proposition de baisse de l'obligation scolaire à 3 ans (contre 5 actuellement) ou l'avant-projet de décret (devenu proposition de décret en écrivant ces lignes) qui concerne les missions des puéricultrices/eurs. ■

Tous à l'école dès 3 ans ?

« Une proposition positive, mais qui nécessite des balises complémentaires »

En Wallonie, 97% des enfants de 3 ans sont inscrits à l'école maternelle. À Bruxelles, ce taux chute à 85%. En baissant l'âge de l'obligation scolaire à 3 ans, comme une proposition du MR le préconise, ces chiffres pourraient s'améliorer. Avec, comme le pointent les experts, de nombreux bienfaits à la clef pour les élèves. La proposition aura aussi le mérite d'insister sur l'importance de l'école maternelle. Toutefois, pour que cette baisse de l'obligation scolaire à 3 ans soit aussi efficace sur papier qu'en pratique, elle ne doit pas s'envisager de manière isolée.

« La fréquentation de la classe d'accueil est tout bénéfique pour le développement de l'enfant, en particulier pour ceux qui ne maîtrisent pas la langue de scolarisation et/ou pour les enfants qui ne connaissent encore que l'univers restreint de la famille, donc tout spécialement pour les enfants de milieux défavorisés. Aujourd'hui, des experts soulignent combien l'école maternelle est fondamentale pour le développement de l'enfant, pour l'apprentissage de la langue, permettre l'accrochage au système scolaire et ainsi diminuer le risque d'échec en primaire, secondaire et supérieur ».

Invité à s'exprimer (en janvier 2023) au Sénat sur la proposition d'abaisser l'âge de l'obligation scolaire à trois ans (contre 5 actuellement), Étienne Michel, secrétaire général du SeGEC, s'y était montré plutôt favorable. Depuis, le sujet continue d'alimenter les débats, même si une première étape a été franchie en mai 2023 avec l'adoption de la proposition par le Sénat.

Toutefois, pour s'appliquer, la question doit encore être discutée et tranchée au Fédéral. « L'un des grands enjeux de l'abaissement de l'obligation scolaire à 3 ans, c'est clairement la lutte contre les inégalités comme l'expliquait Étienne Michel », indique Laetitia Bergers, directrice pour l'enseignement fondamental au SeGEC. « Car en rentrant plus tôt à l'école, les différences entre les élèves issus de milieux socio-économiques différents tendent à se réduire. »

Laetitia Bergers pointe également des effets positifs sur le développement cognitif et sur la métacognition des élèves, sur le cheminement et la réussite scolaire mais aussi sur la continuité pédagogique, plus importante encore depuis la réforme du tronc commun. « C'est aussi positif sur la détection des difficultés d'apprentissages et troubles éventuels. Surtout quand un élève 'cumule' différentes difficultés », ajoute Laetitia Bergers. « Imaginons un jeune qui a du mal à compter et qui en plus ne maîtrise pas la langue de scolarisation, la tâche des enseignants n'en devient que plus complexe. Au plus tôt les enfants rentrent à l'école, au plus vite ces difficultés pourront être prises en charge et ces situations de 'cumuls' évitées. »

Une obligation qui ne se suffit pas à elle-même

Néanmoins, pour que ces avantages se manifestent dans la pratique, ils nécessitent des balises claires et des mesures complémentaires. « En termes de mixité sociale, par exemple, le décret inscriptions actuel n'atteint pas ses objectifs », poursuit Laetitia Bergers. « Il faudrait donc s'y intéresser de concert pour que l'obligation scolaire à trois ans puisse lutter efficacement contre les inégalités. »

Ensuite, la directrice pour l'enseignement fondamental pointe les grands enjeux et défis de cette proposition. « Elle demandera aux enseignants de pouvoir gérer de plus grands groupes-classes et plus hétérogènes, ce qui complexifie encore leur tâche. Cela suppose donc de s'attaquer à des ajustements dans leur formation initiale et/ou à l'engagement de davantage d'enseignants, malgré la situation que l'on connaît. Sans oublier de sensibiliser davantage les parents à l'importance de l'école maternelle », conclut Laetitia Bergers. « Les enjeux qui accompagnent cette possible obligation scolaire à trois ans doivent donc s'envisager plus globalement. En s'intéressant à la pénurie d'enseignants, aux aides que les enseignants disposent en classe, au nombre de puéricultrices et à leur statut (voir page 11). La réflexion est donc bien plus large que la seule question de la définition de l'âge de scolarisation obligatoire. » ■ G.V.



En Wallonie, 97% des enfants de trois ans sont inscrits à la maternelle, contre 85% à Bruxelles. ©DR



Un programme de plus de 700 pages centré sur les apprentissages à construire avec les élèves

GÉRALD VANBELLINGEN

Si de nombreux enseignants et directions nous relaient encore que l'école maternelle rime surtout avec occupationnel aux yeux de certains, il suffit de s'intéresser au programme pour se convaincre du contraire. Constitué de trois volumes, le programme de l'école maternelle du SeGEC compte 716 pages en tout. 716 pages qui peuvent faire peur mais qui ne sont pas de trop pour aborder les nombreux savoirs, savoir-faire et compétences que les enseignants devront construire avec chaque élève.

231 pages pour le premier volume (visées transversales, autonomie, éducation à la philosophie et à la citoyenneté, religion et psychomotricité), 245 pages pour le second (français, éveil aux langues, éducation culturelle et artistique) et encore 240 pages pour le troisième (formations mathématique, scientifique, manuelle et technique, humaine et sociale). Soit 716 pages en tout. Pour ceux qui pourraient en douter, non, le programme de l'école maternelle ne se limite pas à occuper les enfants avec des « jeux et autres activités inventés au jour le jour. »

Il est au contraire le fruit d'un énorme travail et dont la toute dernière mouture a accompagné l'entrée en vigueur du nouveau référentiel de compétences initiales de la FWB (1^{er} septembre 2020). Entièrement réécrit dans la continuité des précédents (2017 et 2013), ce nouveau programme de l'école maternelle revêt une importance plus cruciale encore car il s'inscrit dans la réforme du tronc commun, dont la maternelle constitue le socle fondateur. Un programme conçu par le Service de productions pédagogiques de la Direction de l'enseignement fondamental du SeGEC ainsi que de nombreux collaborateurs externes (enseignants, professeurs en Hautes écoles, experts, formateurs). Il a été articulé autour de quatre grands choix.

Des apprentissages continus de la classe d'accueil à la M3

« Les différents volumes des programmes sont axés sur les apprentissages. Ils couvrent les savoirs, savoir-faire et compétences des référentiels qui doivent au minimum être acquis à la sortie de la 3^e maternelle (M3) ainsi que de nombreux ajouts de notre réseau, destinés à aller plus loin. Des apprentissages à construire avec les élèves sur l'ensemble des 4 années de la maternelle, soit depuis la classe d'accueil jusqu'à la M3. Ce qui constitue l'une des spécificités du programme du SeGEC car les référentiels de la FWB débutent eux à partir de la 1^{re} maternelle », explique Vinciane Baesens, conseillère pédagogique à la Direction de l'enseignement fondamental du SeGEC et coordinatrice programme. « Autre spécificité : on y parle de 'repères', ce qui correspond aux 'attendus' du référentiel, mais tout en s'extirpant de cette logique latente de l'évaluation. Ce

qui signifie qu'au lieu de pointer ce qui est attendu pour chaque élève, le programme du SeGEC se veut être un ensemble de points de repère pour les enseignants et souligne ce qu'il est important de travailler pour permettre aux élèves : 'd'être progressivement capable de...'. Le tout assorti de multiples pistes qui sont autant d'aides aux enseignants et qui traitent du 'comment y arriver'. »



Parmi les grandes nouveautés, ce programme de l'école maternelle intègre l'autonomie (ou plutôt les autonomies) comme un apprentissage propre. « C'est une spécificité de notre réseau », ajoute Vinciane Baesens. « Car finalement, le développement de l'autonomie des élèves, tous les enseignants le font déjà au quotidien. C'est une dimension capitale de leur métier et cela leur prend beaucoup de temps. On a donc voulu prendre l'autonomie comme un apprentissage à part entière. Certainement pas pour rajouter du travail aux enseignants, mais comme une forme de reconnaissance du travail accompli sur le terrain. Tout en donnant, évidemment, de multiples pistes et activités pour travailler cette autonomie. »

Divisée en quatre facettes : l'autonomie affective (la régulation des émotions), motrice (maîtrise du corps), sociale (les relations et

la vie en groupe), cognitive et langagière (apprendre à résoudre des problèmes à sa portée en posant des choix tout en maîtrisant la langue de scolarisation), l'autonomie se décline légèrement différemment au sein du programme.

L'autonomie comme un apprentissage à part entière

« Dans la structure générale du programme, les pages de gauche intègrent les contenus du référentiel, tandis que les pages de droite présentent des balises méthodologiques, des pistes d'activités d'apprentissage et de mise en lien. Avec des caractères droits ou italiques pour différencier les attendus du référentiel de compétences initiales (droits) et les ajouts de notre réseau (italiques). Mais comme l'autonomie n'est pas prise en compte comme un apprentissage à part entière par le référentiel, la page de droite se voit modifiée et contient pas mal de pistes pratiques qui permettent de travailler chacune des autonomies au moyen de six questions. »

En outre, un cadre orange met en lien l'autonomie et les autres disciplines. « L'autonomie est par essence très transversale. On lie donc cet apprentissage avec d'autres qui vont venir nourrir les activités proposées aux enseignants. Car typiquement, pas mal d'autres disciplines travaillent cette autonomie au sens large. »

À titre d'exemple, le savoir-être « vivre sereinement les changements » au sein de l'autonomie affective est ainsi lié avec le point 3.1 de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (reconnaître des règles établies au sein de l'école pour l'organisation de la vie collective) ou encore avec le point 3.2 de l'autonomie sociale (vivre l'organisation avec les autres).

« Cela fait presque quatre ans que ces nouveaux programmes sont en place. Et ils devraient rester tels quels jusqu'en 2030, année durant laquelle la 3^e secondaire sera pleinement intégrée dans le tronc commun », conclut Vinciane Baesens. « En attendant, on reste attentifs aux retours qu'on a de la part des écoles pour effectuer d'éventuelles corrections ou procéder à l'un ou l'autre ajustement. Mais globalement, ces retours sont positifs avec beaucoup d'enseignants qui se disent satisfaits des exemples concrets proposés tout au long de ces nouveaux programmes. » ■

Du ludique réfléchi et pensé pour favoriser les apprentissages

La pédagogie par le jeu fait partie intégrante du quotidien de l'école maternelle. Toutefois, ne cherchez pas au sein du programme, elle ne possède pas de chapitre propre. « On n'a pas déployé la place du jeu car il n'y était pas du tout dans le référentiel des compétences initiales », explique Vinciane Baesens, conseillère pédagogique à la Direction de l'enseignement fondamental du SeGEC et coordinatrice programme. « Toutefois, on est bien conscients que les jeux rythment le quotidien des enseignants et élèves de l'école maternelle. Raison pour laquelle de nombreuses références à des jeux sont présentes dans le programme, avec les explications liées pour les mettre en place. Car les jeux et activités ludiques en général permettent par exemple le développement du langage, la prise de parole, de faire de la différenciation, etc. Un coin poupées ou maison permet aux élèves de pratiquer de la motricité fine en changeant les vêtements des poupées. Ils y développent également leur langage en interagissant entre eux, etc. Toutefois, quand on évoque la pédagogie par le jeu et le ludique, il est essentiel d'évoquer que ces jeux soient pensés, préparés et encadrés par les enseignants. Conditions pour qu'ils puissent favoriser les apprentissages des élèves. » ■ **G.V.**



©DR

Vers les programmes de l'école maternelle :
bit.ly/ProgMaterV1



Lien vers un outil d'aide aux enseignants sous forme de grille
des compétences à développer chez chaque élève :
bit.ly/CompMaterV1



L'apprentissage de l'autonomie expliquée en vidéo :
bit.ly/SdP-Autonomie



L'entrée à l'école maternelle

Le début d'un long voyage éducatif rempli de changements et de défis

GÉRALD VANBELLINGEN

L'entrée à l'école constitue une étape cruciale dans la vie des jeunes élèves et de leur famille. Une transition synonyme de début d'un voyage éducatif rempli de défis pédagogiques mais aussi sociaux et émotionnels. Car cette entrée s'accompagne de nombreux changements importants. Autant de changements qui peuvent générer stress et anxiété. Heureusement, des stratégies existent pour favoriser cette transition.

L'entrée à l'école marque un moment crucial dans la vie des jeunes élèves. Qu'ils rentrent en classe d'accueil ou au cours des années ultérieures, cette entrée marque le début d'un voyage éducatif qui façonne non seulement leur avenir académique, mais aussi leur développement social et émotionnel. Une étape fondamentale qui s'accompagne de nombreux défis, tant pour les enfants, que pour les parents, sans oublier évidemment les enseignants.

De nombreux défis liés à de gros changements, que la transition vers l'école maternelle s'opère depuis un service de la petite enfance ou depuis le milieu familial. Les élèves découvrent tout d'abord un nouvel environnement : la classe, la cour de récré ou l'école en général, mais aussi des adultes différents aux rôles et fonctions différents de ceux dont ils ont l'habitude, dont la figure de l'enseignant. Sur le plan académique, l'entrée à l'école marque le début de l'apprentissage formel où « *l'enfant devient progressivement élève* » (Mouraux, 2012). En dehors du cadre académique, l'école joue un rôle crucial dans le développement social et émotionnel des enfants. C'est là qu'ils apprennent à interagir avec leurs pairs, à partager, à coopérer et à résoudre des conflits. Des compétences sociales essentielles pour établir des relations saines tout au long de leur vie. Autant de changements et d'apprentissages à appréhender qui peuvent mettre à mal la base psychologique et affective et générer stress et anxiété.

Des stratégies pour une transition en douceur

Heureusement, des stratégies existent pour permettre à cette transition vers l'école maternelle de s'opérer « *en douceur* » et ainsi assurer une forme de continuité entre les différents milieux de vie de l'enfant. Le volume 1 du programme de l'enseignement maternel vous liste quelques exemples de



L'entrée à l'école : une étape cruciale dans la vie des jeunes élèves. ©DR

ces stratégies transitionnelles de qualité. Le programme y distingue des stratégies destinées à « *préparer et engager l'enfant* » et d'autres à « *engager les parents* ». De manière globale, elles consistent principalement à placer l'enfant au centre du processus de transition, à impliquer et à mettre en collaboration l'ensemble des intervenants (équipes éducatives, directions, parents, milieux d'accueil de la petite enfance), à respecter le rythme de l'enfant et à établir une bonne communication avec les parents.

Pour préparer et engager l'enfant dans cette transition, il peut être proposé « *aux parents, d'adapter graduellement les horaires lors de l'entrée à l'école* », « *d'accompagner et rassurer l'enfant lors des changements de lieux* », « *de laisser l'enfant changer d'atelier à son rythme dans un premier temps* » ou encore « *de prendre le temps pour des soins de qualité avec respect et bienveillance* ».

En matière d'engagement parental, les stratégies transitionnelles devront veiller à « *prévoir une rencontre avec les parents avant l'entrée à l'école* », « *convier les parents à des activités pédagogiques au sein de la classe* », « *inviter les familles à participer aux événements organisés par l'école* » ou encore à « *présenter les missions de l'association de parents et les convier à y participer* ».

« *Une transition de qualité permettra à l'enfant de conserver sa curiosité, sa spontanéité et son goût pour l'expérimentation* », conclut la Direction de l'enseignement fondamental du SeGEC. « *Elle impacte également positivement son développement cognitif, affectif et social. Ce qui influencera également son cheminement et parcours scolaire en diminuant par la suite les risques de décrochage scolaire et d'abandon.* » ■



©DR

« Toute école maternelle a besoin d'une puéricultrice, c'est une évidence »

Si le débat sur le passage de l'obligation scolaire à 3 ans au lieu des 5 ans actuels continuera d'alimenter les discussions qui entourent l'enseignement maternel, une autre question fait également l'actualité. Elle concerne la fonction des puéricultrices/eurs, ces maillons essentiels à l'enseignement maternel mais dont on parle peu.

Depuis le décret du 2 juin 2006, les écoles maternelles peuvent officiellement bénéficier de l'expertise de puéricultrices/eurs. Si leur rôle est peu mis en avant dans les médias, les puéricultrices/eurs constituent pourtant des éléments très importants au sein des classes, tant pour le développement des élèves que pour leur complémentarité et l'aide qu'elles apportent sur le terrain aux instituteurs/rices.

« Soyons clairs, toute école maternelle a besoin de puéricultrices, c'est une évidence, c'est même un message essentiel qu'il faut relayer. D'autant que le Pacte pour un Enseignement d'excellence recommande d'avoir une puéricultrice par implantation maternelle. Même si dans les faits, on en est loin aujourd'hui », explique immédiatement Laurent Gruson, directeur adjoint pour l'enseignement fondamental au SeGEC. « Car si la partie pédagogique reste dans les mains des enseignants, le rôle des puéricultrices ne se limite évidemment pas à changer les enfants ou à ne prendre en charge que leurs besoins physiologiques. Ça fait partie de leur métier, mais cela ne constitue qu'une petite partie de leurs missions. En réalité, elles forment un maillon important des écoles maternelles. Un maillon au service principalement des plus petits – soit les moins de 3 ans et 9 mois – mais aussi des élèves à besoins spécifiques de l'enseignement maternel. Sans oublier que les puéricultrices sont présentes pour fournir un soutien au quotidien aux institutrices/eurs. On peut donc véritablement parler de complémentarité. »

Un rôle complémentaire à celui des enseignants

Un rôle qui serait en passe d'être reconnu à sa juste valeur grâce à un avant-projet de décret – présenté, au moment même d'écrire ces lignes, devant la commission de l'Éducation en tant que projet de décret par Caroline Désir, la ministre de l'Éducation. Un texte qui a entre autres buts de préciser la liste des missions qui incomberont officiellement aux puéricultrices/eurs.

Voici les missions envisagées par ce texte (et issus également de la circulaire déjà existante en la matière). Les puéricultrices/eurs devront notamment assurer le lien entre l'environnement familial et l'environnement scolaire, considérer l'élève dans une approche globale au regard tant de l'ensemble de ses besoins

physiques, psychologiques, cognitifs, affectifs, sociaux et langagiers que de ses interactions avec son environnement, respecter le rythme biologique et les besoins des élèves de manière, individuelle et collective, afin de favoriser l'apprentissage et l'évaluation formative des enfants ; contribuer à l'organisation et à la gestion de la vie de la classe garantissant les besoins physiologiques des élèves et encadrer d'éventuels stagiaires, candidats à la même fonction.



En collaboration et concertation avec les enseignants du maternel, les puéricultrices / eurs pourront également mener des réflexions visant à améliorer la gestion du temps prioritairement définie en fonction des besoins physiologiques et des rythmes biologiques des élèves ; aménager les locaux et les espaces de classe afin d'optimiser l'accueil et de limiter, autant que possible, les changements de lieux et d'adultes référents ou encore prendre en charge un élève ou un groupe d'élèves dans le cadre d'une activité d'apprentissage.

« Cet avant-projet est déjà en soi un signe de reconnaissance de l'importance de leur métier, mais il faut désormais attendre de voir ce qu'il entraînera dans les faits », conclut Laurent Gruson. ■ G.V.